

Professeurs : des affectations sèment le désarroi

L'Éducation nationale emploie des titulaires remplaçants de secteur (TRS). Si la mobilité est la règle, la rentrée est source d'angoisse pour certaines enseignantes.

« **Je suis très stressée. Si je dois occuper le poste qu'on m'a attribué, à la rentrée, je devrais effectuer trois heures de voiture chaque jour**, confie Laura (*), professeure des écoles dans l'Orne. **Comme j'ai des enfants en bas âge, cela sera difficilement tenable. Avec mon mari, on a envisagé de vendre la maison, mais on n'a pas le temps de se retourner. Et puis, dans un an, je ne sais pas où je devrai aller...** »

Laura est ce que l'on appelle dans le jargon de l'Éducation nationale, TRS : titulaire remplaçant de secteur. Cela signifie qu'elle n'est pas affectée à un poste d'enseignant qu'elle conserve d'une année sur l'autre, mais qu'elle est rattachée à une circonscription au sein de laquelle elle peut occuper un ou plusieurs postes à temps partiel. La plupart des TRS assument les décharges de direction.

Quatre heures de route

Chaque fin d'année scolaire, intervient « le mouvement ». Les enseignants sont alors informés de leurs futures affectations. « **Chez nous**, déplore Sophie Kieffer, du syndicat enseignant Unsa de l'Orne, **il a toujours lieu très tard. Cette année, alors que les vacances commençaient le 6 juillet, des collègues ont eu l'information seulement le vendredi 9, en fin d'après-midi.** »

Laura a déposé aussitôt un recours auprès de sa hiérarchie. « **J'ai reçu un mail mardi. On m'indique que je n'aurai pas de réponse avant fin août, alors que la prérentrée est le 30.** »

D'autres professeures sont dans la même situation. Valérie (*) aura quasiment quatre heures de route quotidiennes pour aller enseigner. Elle aussi a alerté ses supérieurs. Elle aussi doit attendre la fin de l'été.

« Dans d'autres départements, cela ne se passe pas du tout comme ça, avoue Corinne (*). On connaît nos affectations avant la fin des cours, ce qui nous permet de contacter nos futurs collègues. » Elle non plus ne sait pas à quelle sauce elle sera mangée. **« Je relativise, mais cela aurait été plus confortable de passer l'été en sachant ce que j'allais faire en septembre. »**

Des vœux non exaucés

Le syndicat a reçu **« de nombreuses remontées de collègues en détresse. L'an dernier, les ressources humaines avaient fait un véritable travail d'orfèvrerie, mais cette fois, on a l'impression qu'ils ont joué aux fléchettes avec les postes, ironise Sophie Kieffer. Certains collègues n'ont pas de poste, d'autres sont affectés à deux sur le même... »**

« Le désarroi est grand, poursuit la représentante syndicale. C'est la première fois qu'autant de collègues sont nommés sur des postes qui ne correspondent pas du tout à leurs vœux... Habituellement, à défaut de savoir exactement quel poste ils auront d'une année sur l'autre, les TRS savent qu'ils seront géographiquement proches de leur domicile. »

« Cette année, je n'ai pas de poste, explique Anne(*). J'en ai pleuré quand je l'ai découvert. Je ne peux pas me projeter. Je suis même obligée de réfléchir à des plans B. Pourtant, j'aime ce que je fais, je veux retrouver les élèves. Ce système manque d'humanité. Surtout, il a des répercussions sur toutes nos familles. »

(* Prénoms d'emprunt.

Fabienne GÉRAULT.



Certains titulaires remplaçants sauront seulement quelques jours avant la rentrée où ils devront aller enseigner et auprès de quelles classes. Philippe Renault/Archives Ouest-France